

Fiche de synthèse d'initiatives concernant « Le repérage et dépistage des fragilités des personnes âgées en Auvergne-Rhône-Alpes... »

(format à titre indicatif mais document à limiter à un recto-verso)

1. Présentation générique de l'action

- **Nom de l'action** : Projet de prévention des chutes itinérant
- **Nom du porteur de l'action** : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Au fil de l'Age en Ardèche »
- **Contact (nom, tél, mail)** : Monsieur Wilzius Lionel, Administrateur du GCSMS – 0475933125
charnivet.direction@orange.fr
- **Partenaires** : Services d'aide à domicile : AAD, ADMR, ADHAP + Conférence des financeurs Ardèche + Fondation Caisse d'Epargne
- **Date de création** : GCSMS créé le 09/01/2017. Projet de prévention des chutes créé en juin 2018.
- **Lieux concernés (domicile, établissement)** : Le projet de prévention des chutes itinérant est accessible aux résidents des établissements membres du GCSMS « Au Fil de l'Age en Ardèche » à savoir :
 - EHPAD Les tilleuls à Montpezat sous Bauzon
 - EHPAD Les Terrasses de l'Ibie à Villeneuve de Berg
 - EHPAD Sainte Monique à Aubenas (membre depuis Janvier 2019 donc projet à étendre à cet établissement)
 - EHPAD Le Sandron à Ucel
 - EHPAD Le Charnivet à Saint Privat
 - Résidence du Val d'Ardèche à Labégude

Ce projet a la particularité d'être ouvert aux personnes du domicile du territoire. En effet les personnes du domicile peuvent participer aux ateliers de prévention des chutes en se rendant dans les établissements (c'est pourquoi un partenariat avec les aides à domicile a été réalisé, afin de faciliter le transport des bénéficiaires). De plus, nous souhaitons avec ce projet, créer un maillage du territoire entre les structures et le domicile et inversement.

- **Territoire(s) concerné(s)** : Le projet de prévention des chutes s'étend actuellement sur 5 établissements membres du GCSMS :
 - EHPAD Les Tilleuls à Montpezat sous Bauzon
 - EHPAD Les Terrasses de l'Ibie à Villeneuve de Berg
 - EHPAD Le Sandron à Ucel
 - EHPAD Le Charnivet à Saint Privat
 - Résidence du Val d'Ardèche à Labégude

Nous souhaitons étendre ce projet au sein de l'EHPAD Sainte Monique sur Aubenas, membre du GCSMS depuis Janvier 2019.

2. Description de l'action

- **Objectifs** : les objectifs du projet de prévention des chutes itinérant sont les suivants :
 - Réaliser un dépistage de la fragilité chez le sujet âgé
 - Détecter les personnes présentant un risque de chute
 - Limiter le risque de chute par l'activité physique adapté
 - Dédramatiser les chutes
 - Éviter l'isolement
 - Maintenir l'autonomie des personnes âgées
 - Limiter l'iatrogénie médicamenteuse

Pour cela, une équipe pluridisciplinaire est là pour prendre en charge les personnes âgées dans leur globalité.

- **Description du parcours : du dépistage à la conduite à tenir (bilan, préconisations, actions menées)** : Une professeure d'Activité Physique Diplômée (Master 2) se déplace quotidiennement dans chacun des établissements membres du GCSMS. Cette professeure d'activité physique effectue un premier bilan avec la personne âgée et dépiste les fragilités éventuelles. En fonction du bilan effectué, une consultation gériatrique peut être programmée. A la suite de celle-ci, le gériatre orientera la personne âgée vers des professionnels spécifiques en fonction des besoins. Vers une neuropsychologue pour un bilan neuropsychologique et des stimulations cognitives ; une ergothérapeute pour une éventuelle adaptation du domicile, des couverts... ; une

diététicienne pour apporter une réponse aux besoins nutritionnels ; la professeure d'Activité Physique Adaptée afin d'effectuer une activité physique spécifique. Un tapis d'analyse de la marche est également présent pour détecter les causes de la chute et essayer de corriger les problématiques posturales.

- **Résultats de l'action :** Le projet de prévention des chutes rencontre actuellement un intérêt certain pour les personnes âgées des établissements membres et domiciliées à domicile sur les communes d'implantation des établissements membres du GCSMS ou communes environnantes.
Nous avons sur un mois de pratique, 386 participations toutes confondues.
- **Ressources mobilisées : compétences, financières, autres...** : c'est une équipe pluridisciplinaire qui est mobilisée pour ce projet de prévention des chutes itinérante (professeure d'activité physique adaptée, gériatre, neuropsychologue, ergothérapeute, diététicienne, services d'aides à domicile pour le transport). De plus, l'ensemble des directions est mobilisé pour ce projet et ce regroupement entre les établissements de manière générale. Concernant les ressources financières, le projet a été soutenu à hauteur de 50 000€ par la conférence des financeurs de l'Ardèche et à hauteur de 30 000 € par la fondation de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche.

3. Bilan (suivi/ évaluation)

- **Le cas échéant, quelle évaluation a été conduite ? Quels en sont les principaux résultats ?**
Nous sommes en cours de mise en place du projet, il est pour l'instant difficile de faire une réelle évaluation puisque le recul n'est pas suffisant. Toutefois, une évaluation quantitative est déjà menée.
Les résultats sur le mois de janvier sont les suivants :
Nous avons eu sur l'ensemble du mois 224 participations des usagers du service EHPAD, 46 participations des usagers des Résidences Services et 27 bénéficiaires du domicile du territoire ; soit un total de 386 participations sur le mois.
Pour chacun des bénéficiaires un suivi est réalisé par la professeure d'activité physique adaptée.
De plus, vous trouverez en annexes les documents utilisés lors des consultations gériatriques par le Médecin gériatre.
- **Quels soutiens et résistances sociales ou politiques, voire impasses réglementaires et légales à la mise en œuvre de l'idée ?**
La mise en commun entre nos structures a été encouragée par les tutelles. Ensuite pour ce projet plus précisément, les réticences se trouvaient au niveau des personnes habitantes à domicile concernant le transport. Cette difficulté a pu être levée avec le partenariat effectué avec les aides à domicile qui assurent le transport des personnes et l'accompagnement lors du premier atelier.
- **Quels ont été les leviers de faisabilité du projet ?**
Les leviers de faisabilité du projet ont été les suivants :
 - La présence d'un médecin gériatre pouvant réaliser des consultations gériatriques
 - L'attractivité du GCSMS lors des recrutements de professionnels qualifiés
 - L'importante mobilisation et volonté des directeurs autour de ce projet
 - Le soutien des partenaires financiers et opérationnels
- **Quelles seraient les conditions de diffusion du projet à une échelle territoriale ou populationnelle plus large ?**
Nous souhaitons dans un premier temps étendre le projet à l'intégralité du GCSMS et notamment au dernier EHPAD qui a intégré le GCSMS. Pour cela, il serait nécessaire de recruter une seconde personne au poste de professeure d'Activité Physique Adaptée (étant déjà à temps plein sur 5 établissements). Le temps du médecin gériatre en charge du projet devrait lui aussi être augmenté.
Un septième établissement a effectué une demande d'adhésion au GCSMS, cet établissement lorsqu'il sera membre du GCSMS bénéficiera également de ce dispositif de prévention des chutes itinérant.
Le projet doit s'étendre davantage, au-delà du GCSMS (cf. commentaires complémentaires).

4. Commentaires complémentaires éventuels

Dans un premier temps nous souhaitons étendre ce projet sur l'ensemble du GCSMS, pour cela les temps de travail des intervenants doivent être augmentés en conséquence.

Par la suite, nous souhaitons étendre ce dispositif sur l'ensemble du territoire de la filière gérontologique d'Ardèche Méridionale, soit sur 138 communes. Le GCSMS doit être le référent concernant la prévention des chutes sur l'ensemble de ce territoire.

Il est important d'essayer ce dispositif de prévention des chutes à l'ensemble du territoire puisqu'il permet la mise en place d'un réel maillage sur le territoire entre le domicile et les structures et inversement.